

Premier trimestre 2024

Chiffre d'affaires Exploitation : 189 M€

Cliniques de chirurgie et de réadaptation :

Défendons, ensemble, l'accès aux soins partout en France :

Signez la pétition : <https://lnkd.in/gV9up4x4>

« Dans un environnement exigeant, LNA Santé, entreprise familiale à mission, présente au 1er trimestre 2024 une dynamique d'activité solide dans tous ses métiers et territoires de santé, en ligne avec la guidance communiquée en début d'année. La croissance organique de + 6,9% fait écho à la pertinence de nos offres de santé et à la satisfaction exprimée par les parties prenantes de notre projet d'entreprise.

Cette dynamique se heurte toutefois à de récentes décisions gouvernementales : la campagne tarifaire 2024 ; les premiers effets délétères de la réforme du financement des cliniques de soins médicaux et de réadaptation (« SMR »).

La campagne tarifaire 2024 instaure une inédite discrimination tarifaire, qui aura de graves conséquences sur notre offre de soins, publique et privée. Pourquoi fragiliser l'un des piliers essentiels de l'offre de soin, avec le risque d'aggraver la crise du système de santé ? L'hôpital public a besoin des cliniques privées et réciproquement. Les opposer constitue une grave erreur. Les enjeux de notre système de santé national imposent plutôt de miser sur les forces de chacun, en favorisant la complémentarité et la coopération. La gravité de la situation suscite une vaste mobilisation des acteurs privés de santé, afin de préserver l'offre de soins territorial.

Quant à la réforme de la tarification des cliniques SMR, elle signe une forme de renoncement de la politique de santé. Les 1ers impacts observés alertent sur les effets délétères de cette nouvelle tarification décidée sans concertation avec les acteurs de terrain. Cette réforme s'ancre à contre-courant de l'intérêt commun : par un manque de reconnaissance des parcours spécialisés, par une entrave au développement de l'offre notamment ambulatoire (en contradiction avec les demandes de nos partenaires hospitaliers d'augmenter les flux d'admission, 2/3 des patients de nos SMR provenant des hôpitaux publics), et par une incertitude sur le compartiment forfaitaire des recettes tant en ce qui concerne sa base que sa répartition.

Autant d'orientations qui menacent la fluidité des parcours de rééducation en filière hospitalière et l'accès aux soins d'expertise pour les personnes les plus fragilisées.

LNA Santé ne s'est jamais départie de ses engagements : notre communauté de professionnels œuvre chaque jour auprès de patients avec des pathologies lourdes et complexes pour leur proposer une rééducation de haute technicité. A ce titre, nous pouvons légitimement aspirer à une vision d'avenir pour adresser ces défis sociétaux majeurs : transition démographique, explosion des maladies chroniques, virage domiciliaire, prévention, souveraineté industrielle pharmaceutique, médecine prédictive, attractivité des métiers, désertification médicale. Il y a tant à faire. Nous poursuivrons notre participation active et bienveillante au débat public, en cohésion avec les autres acteurs de santé. Notre interpellation est une alerte citoyenne à nous mettre en mouvement pour refondre en profondeur notre système de santé, arrivé à bout de souffle. Nous demandons une approche équitable et respectueuse de chacun, en priorisant l'intérêt du patient. »

Jean-Paul Siret – Président de LNA Santé

Willy Siret – Directeur Général

Damien Billard – Directeur Général Délégué aux Finances

<i>En millions d'euros</i>	T1 2024	T1 2023	Var.
CA Exploitation	189,3	177,0	+ 6,9%
<i>Croissance organique</i>			+ 6,9%
Secteur Médico-Social France *	73,4	69,1	+ 6,3%
<i>% du CA Exploitation</i>	<i>39%</i>	<i>39%</i>	
Secteur Sanitaire France **	104,7	97,4	+ 7,4%
<i>% du CA Exploitation</i>	<i>55%</i>	<i>55%</i>	
Secteur International Métier ***	9,5	9,2	+ 3,9%
<i>% du CA Exploitation</i>	<i>5%</i>	<i>5%</i>	
Autres secteurs Exploitation	1,7	1,4	N/S
CA Immobilier	1,4	4,7	- 70,6%
Total	190,7	181,8	+ 4,9%

Données non auditées par les commissaires aux comptes

* Médico-Social France : EHPAD en France

** Sanitaire France : Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), Cliniques Psychiatriques, Chirurgie et HAD en France

*** International Métier : MRPA en Belgique et cliniques en Pologne

Taux d'occupation des établissements en progression

Au 1^{er} trimestre 2024, l'occupation moyenne représente 94,1% des capacités en EHPAD, répartie entre un taux de remplissage de 94% en gamme Elégance et de 95% en gamme Confort. En EHPAD Elégance l'occupation affiche une hausse de 0,8 point par rapport au 1^{er} trimestre 2023 alors que celle des EHPAD Confort se place en léger retrait de -0,7 point. En Belgique, l'occupation sur le trimestre s'élève à 91%, stable par rapport à la même période l'an passé. En rééducation et psychiatrie, l'occupation augmente de 4 points sur un an, à un niveau approchant la pleine capacité. En hospitalisation à domicile, le nombre moyen de patients pris en soins s'élève à 964 séjours au 1^{er} trimestre 2024, en croissance de 15% par rapport à la même période l'an passé grâce à la pertinence de l'offre de soins face aux besoins croissants de santé.

Le taux d'occupation des établissements en régime de croisière sur le 1^{er} trimestre 2024 s'établit hors hospitalisation à domicile à 99%, soit une hausse de 1,6 point par rapport au 1^{er} trimestre 2023, portée par la composante des volumes en secteur sanitaire et la poursuite d'un remplissage élevé en secteur médico-social.

Activité Exploitation en croissance

Au 1^{er} trimestre 2024, le chiffre d'affaires Exploitation de LNA Santé s'élève à 189,3 M€, en progression essentiellement organique de + 6,9% par rapport à la même période, un an auparavant.

- L'activité des maisons de retraite fortement médicalisées (**Médico-Social France**) s'établit à 73,4 M€ sur le trimestre, en hausse de 6,3% et d'origine exclusivement organique. Elle s'analyse ainsi :
 - les **EHPAD Confort**, à prix d'hébergement limité, présentent un chiffre d'affaires de 12,2 M€ en hausse organique de + 5,0%,
 - les **EHPAD Élégance** affichent une hausse d'activité de + 6,5% à 61,2 M€, sous l'effet principalement des revalorisations tarifaires autorisées.
- L'activité **Sanitaire France** délivre une croissance de + 7,4% sur le 1^{er} trimestre 2024 à 104,7 M€. Cette progression purement organique tient compte d'un effet de reclassement estimé à 3,9% lié à l'intégration désormais des mesures sociales Ségur et Avenant 32 dans les tarifs. Retraitée de cet impact, la variation ressort à + 3,5%, portée notamment par l'accroissement des volumes. L'activité sanitaire résulte en définitive des contributions suivantes :
 - les cliniques dans les murs (**Soins Médicaux et de Réadaptation, Psychiatrie, Chirurgie**) génèrent une activité de 80,7 M€ sur le trimestre, en progression faciale de 5,9% et en variation de 0,9% retraitée du reclassement des mesures sociales, l'écart affiché par rapport à la progression d'activité traduisant les premiers effets de la réforme de tarification sur les cliniques SMR, laissant augurer une insuffisante valorisation des parcours d'expertise avec demain de potentiels impacts pour l'hôpital public, notre principal partenaire : deux patients sur trois qui nous sont adressés en proviennent,
 - les **structures d'Hospitalisation A Domicile (HAD)** affichent une activité soutenue de 23,9 M€ en hausse organique de 12,7% sur le trimestre.
- Le secteur **International Métier** affiche un niveau d'activité de 9,5 M€ sur le 1^{er} trimestre 2024, en progression organique de 3,9% par rapport à la même période l'an passé, réparti ainsi :
 - les **maisons de repos en Belgique** génèrent une activité de 8,3 M€ sur le trimestre, en croissance organique de 4,5% par rapport à l'an passé,
 - les **cliniques polonaises** représentent un chiffre d'affaires de 1,2 M€ sur le trimestre, stable par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

Activité Immobilier en ligne avec les prévisions

Le **chiffre d'affaires Immobilier** s'établit comme prévu en bas de cycle à 1,4 M€ au 31 mars 2024. Il est constitué de cessions de lots sous le régime de location meublée qui concernent trois EHPAD Élégance à Nantes, Martignes et aux Sables d'Olonne. L'activité montera en puissance tout au long de 2024 grâce à la dynamique de commercialisation des programmes neufs et de rénovation en cours de lancement.

Perspectives

En 2024, LNA Santé continuera de déployer les priorités de son projet stratégique Grandir Ensemble 3.

Dans le prolongement de son adoption de statut de société à mission et dans le cadre de l'entrée en vigueur de la directive CSRD qui place les impacts sociaux et environnementaux comme partie intégrante du modèle d'affaires, LNA Santé a inscrit au cœur de sa réflexion stratégique et de son projet d'entreprise l'alignement de ses objectifs économiques avec les besoins sociétaux et la satisfaction des intérêts des parties prenantes.

S'agissant des indicateurs extra-financiers, les actions de soutien aux aidants, la coopération avec les familles dans le projet personnalisé de la personne fragilisée, les dispositifs d'attractivité sociale et de culture managériale et les objectifs de décarbonation énergétique sont au cœur de notre feuille de route 2024 et feront l'objet d'un point d'avancement à mi année.

L'entreprise prévoit par ailleurs de maintenir une croissance solide du chiffre d'affaires Exploitation sur les prochains trimestres dans un contexte difficile où la différenciation des tarifs décidée par le gouvernement en défaveur des acteurs privés des secteurs MCO et SMR s'avère pénalisante et se trouvera activement contestée, avec la perspective d'une grève de nos cliniques de chirurgie et de réadaptation le 3 juin prochain.

En effet, si le secteur Sanitaire France a bénéficié au 1^{er} trimestre d'un fort volume d'admissions, les faibles évolutions tarifaires (GMT) de + 1,2% au 1^{er} mars 2024 devraient injustement peser sur la croissance des cliniques SMR, jusqu'à ce que la voix de la raison puisse se faire entendre. Les établissements d'HAD devraient maintenir leur dynamique d'activité en ce qui concerne le volume de séjours avec une indexation des tarifs fixée en moyenne à + 2,2% au 1^{er} mars 2024.

Concernant les EHPAD en France, leur croissance devrait se poursuivre grâce à la progression des taux d'occupation, notamment pour les cinq établissements de la gamme Élégance en retard de remplissage en région Ile de France et PACA.

Enfin, à l'International, les établissements belges devraient voir leur occupation légèrement progresser et les établissements polonais poursuivre activement le développement de leur offre.

La dynamique acquise au terme d'un 1^{er} trimestre consistant conduit LNA Santé à ne pas modifier sa prévision de croissance supérieure à 4,5% en organique pour 2024, l'aléa de la campagne tarifaire et les conditions de mise en œuvre de la nouvelle tarification des cliniques SMR ne permettant pas néanmoins à date d'affiner plus avant l'atterrissage de l'activité.

Prochaine publication :

Le chiffre d'affaires semestriel 2024 sera publié le 25 juillet 2024 à la clôture du marché.



A propos de LNA Santé :

LNA Santé est une entreprise familiale nantaise créée en 1990. Notre métier est de soigner et prendre soin de personnes en situation de fragilité ou de perte d'autonomie. Acteur de santé global qui rassemble 9000 professionnels au sein de plus de 85 établissements (cliniques de chirurgie, de réadaptation, de santé mentale, hôpitaux à domicile, maisons de retraite médicalisées, centres de santé et crèches). Entreprise à mission, nous avons à cœur de porter collectivement des actions concrètes qui répondent aux enjeux de santé, sociaux et environnementaux.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet : www.lna-sante.com

L'action LNA est cotée sur le compartiment B d'Eurolist by Euronext Paris.
Code ISIN : FR0004170017.

Contacts :



Damien Billard
DG Délégué aux Finances
+33 (0)2 40 16 17 92
contact@lna-sante.com



Communication financière
J. Gacoin / V. Boivin
+33 (0)1 75 77 54 65
lnasante@aelium.fr

Ligne Actionnaires (mardi et jeudi de 14h à 16h) : 0 811 04 59 21

Glossaire

Le **régime de croisière** correspond aux lits conformes au projet d'exploitation de LNA Santé (qualité de la prise en charge, taille cible d'établissement, état neuf de l'immobilier, management formé et impliqué, organisation efficiente).

La **croissance organique** du chiffre d'affaires correspond à la variation du chiffre d'affaires :

- entre N-1 et N des établissements existants en N-1,
- entre N-1 et N des établissements ouverts en N-1 ou en N,
- entre N-1 et N des établissements restructurés au cahier des charges LNA Santé ou dont la capacité a augmenté en N-1 ou en N,
- sur N par rapport à la période équivalente en N-1 des établissements acquis en N-1.